

Le 29 Juin 2006

**Station d'épuration Sud (STEP Sud)
Note du groupe des usagers sur le projet
(PROJET)**

1/ Suite à la réunion du Conseil d'exploitation de la Régie des eaux de Venelles du 12 juin où a été présenté le projet STEP sud par le maître d'œuvre, la Société des Eaux de Marseille en présence du maître d'ouvrage, la société COPLAN, le groupe des usagers est allé prendre connaissance du dossier à la Régie, le document ne pouvant être mis à leur disposition en dehors des locaux de la Régie. Par ailleurs, des membres du groupe ont assisté à la réunion d'information publique du 28 juin en mairie.

2/ Ce dossier présente la définition des objectifs :

- La station d'assainissement est prévue pour 9500 Equivalents Habitants, débit journalier de 1140 m³/j, débit de pointe par temps sec 115 m³/h, débit de pointe par temps de pluie 185 m³/h, pour les débits entre 185 m³/h et 230 m³/h les eaux sont stockées dans un bassin de 400 m³, après un relevage de quelques mètres. Si le débit du réseau dépasse 230 m³/h les eaux usées sont rejetées directement dans la Touloubre.

Le dossier présente dans le détail la chaîne de traitement, prétraitement, clarification, aération, traitement des boues et des autres polluants, laboratoire, bassin d'orage. Il précise également les caractéristiques des ouvrages. Sont également présentées les dispositions prises contre les inondations de la Touloubre, Les ouvrages sont construits à une cote supérieur à 316 NGF, qui correspond au niveau du champ d'inondation pour une crue centenaire.

3/ Enfin sont précisés les investissements et la programmation.

Montant des travaux HT .	2 485 000 €
Maîtrise d'oeuvre	95 000 €
Maîtrise d'ouvrage	21 000 €
Etudes spéciales et contrôles	51 000 €
Total	1 770 000 €
Dépenses totales	2 662 000 €

Le taux de subvention annoncé est de 70%.

Le programme prévoit les études en 2006, les travaux en 2007, la réception début 2008

La répartition des dépenses hors subvention serait de l'ordre de 100.000€ en 2006 (études), 2 000 000 € en 2007 (70 à 80 % des travaux) , 562 000 € en 2008 (le solde).

4/ Le dossier d'Avant Projet Détaillé ne donne pas les justifications des objectifs, en particulier les 9500 EH. et renvoie au dossier de validation du programme établi par SEM en avril 2006. Mais ce document ne donne pas non plus les justifications de base et fait référence au dossier de programme établi par COPLAN (Maître d'ouvrage) en décembre 2005, qui fait lui-même référence au Schéma Directeur d'Assainissement de 1998 établi par G2C Environnement.

Nous avons été quelque peu surpris de constater qu'il n'était pas fait référence au dossier qui porte le même nom, établi en juin 2000 par G2C E et sur lequel les usagers ont rédigé une note de commentaires en date de novembre 2005.

6/ Données actuelles

Le rapport de l'année 2005 précise :

Nombre d'habitants de Venelles : 7641 en 1999, les résultats de l'enquête 2005, 8100 habitants ne sont pas donnés. Les prévisions de 1998 donnaient 10 000 habitants environ en 2005

Nombre de branchements 2506 .

Volumes traités STEP Sud 253 000m³, STEP Nord 57 000 m³

Boues produites 739 tonnes avec une siccité de 13%

Dépenses d'exploitation (hors solde SAUR) 574 870 €

Sur ces bases et au prorata des volumes traités, le débit moyen de la STEP Sud serait donc de 693 m³/jour .La production de boues 600 tonnes soit 78 tonnes de matières sèches. Le nombre de branchements 2100.

7/ Comment établir une comparaison entre ces prévisions et les constats actuels ?
Les zones d'ombre semblent nombreuses ?

8/Quelques conclusions.

-La mise au normes de la STEP Sud est un impératif, mais la justification des 9500 EH reste une interrogation. Pour des chiffres compris entre 8000 et 10 000 EH la conception de la nouvelle station n'en serait sans doute pas sensiblement modifiée.

Le dossier présente de façon satisfaisante le projet et ses caractéristiques. On peut toutefois s'interroger sur les raisons qui ont conduit à prendre un tel retard dans la mise au point de cette étude qui aurait du être faite dès 2003-2004 ? Il aurait été également souhaitable de mieux situer ce projet dans le contexte de Venelles – état du réseau collecteur et son amélioration indispensable avec en particulier les eaux parasites – raccordement des assainissements individuels - intérêt de conserver la station Nord – évolution de la population – évolution du développement industriel.

Les interrogations restent donc entières sur de nombreux points

Le réseau collecteur , son état et les nouveaux raccordements

La STEP Nord

L'assainissement individuel et la vidange des fosses

Le développement de Venelles

Les relations avec la Communauté de Communes

Quand et comment vont être étudiées ces questions ?

A noter enfin notre surprise de voir une assistance aussi peu nombreuse (quelques personnes) lors de la présentation faite au public le 28 juin ?

Note rédigée par les représentants des usagers
Au Conseil d'Exploitation de la REVE.